

## L'écriture d'invention, une définition

« L'écriture d'invention contribue [...] à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle permet au candidat de mettre en œuvre d'autres formes d'écriture que celle de la dissertation ou du commentaire. Il doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde [...] sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer. [...]

L'écriture d'invention peut prendre des formes variées. Elle peut s'exercer dans un cadre argumentatif :

- article** (éditorial, article polémique, article critique, droit de réponse...) ;
- lettre** (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive d'un des personnages présents dans un des textes du corpus, etc.) ;
- monologue délibératif ; dialogue** (y compris le dialogue théâtral) ; **discours** devant une assemblée ;
- récit à visée argumentative** sous forme de fable, d'apologue...

Mais, lorsqu'elle concerne le genre narratif, elle peut s'appuyer sur des consignes impliquant les transformations suivantes :

- des **transpositions** : changements de genre, de registre, ou de point de vue ;
- ou des **amplifications** : insertion d'une description ou d'un dialogue dans un récit, poursuite d'un texte, développement d'une ellipse narrative... »

**Source** : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/46/MENE0602948N.htm>

## L'écriture d'invention, une définition

« L'écriture d'invention contribue [...] à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle permet au candidat de mettre en œuvre d'autres formes d'écriture que celle de la dissertation ou du commentaire. Il doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde [...] sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer. [...]

L'écriture d'invention peut prendre des formes variées. Elle peut s'exercer dans un cadre argumentatif :

- article** (éditorial, article polémique, article critique, droit de réponse...) ;
- lettre** (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive d'un des personnages présents dans un des textes du corpus, etc.) ;
- monologue délibératif ; dialogue** (y compris le dialogue théâtral) ; **discours** devant une assemblée ;
- récit à visée argumentative** sous forme de fable, d'apologue...

Mais, lorsqu'elle concerne le genre narratif, elle peut s'appuyer sur des consignes impliquant les transformations suivantes :

- des **transpositions** : changements de genre, de registre, ou de point de vue ;
- ou des **amplifications** : insertion d'une description ou d'un dialogue dans un récit, poursuite d'un texte, développement d'une ellipse narrative... »

**Source** : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/46/MENE0602948N.htm>